

Le bulletin d'informations aux acteurs d'Ille et Vilaine

DD35
40, rue Danton
35700 Rennes.
02.99.84.26.66.

Édito



SOMMAIRE

Page 1 :

- ◇ Edito , sommaire

Pages 2 à 4 :

- ◇ Actualités Nationales : Brèves de l'hiver

Pages 5 et 6 :

- ◇ Infos nationales APF

Pages 7 :

- ◇ Zoom sur un voisin

Pages 8 et 9 :

- ◇ L'Assemblée Départementale 2012

Pages 10 à 12 :

- ◇ Activités DD35 :
 - Groupes Initiatives et groupes loisirs
 - Démarche qualité
 - Braderie, EPO
 - Programmes sorties et loisirs

Page 13 :

- ◇ Les trophées d'Han-distar

- Pages 14 à 17 :

- ◇ Les Journées Découverte : La Roche Jagu et Lohéac
- ◇ Connaissance des Institutions Européennes

Pages 18 à 20 :

- ◇ Sports, loisirs et culture :
 - Poème « Méditation »
 - Sports, patrimoine
 - Coin culturel et Annonces

Cher(e)s ami(e)s et cher(e)s adhérent(e)s,

J'ai le plaisir de vous présenter **Han'dizou 35**, le nouveau nom de notre bulletin départemental, né au bout de plus d'un an d'échanges et de consultations. A l'automne dernier, les membres du Conseil Départemental (CD) et du comité de rédaction ont sélectionné 6 noms parmi tous ceux proposés et ont soumis cette sélection au vote de notre dernière Assemblée Départementale, réunie le 1^{er} décembre 2012. *Han'dizou 35* a obtenu, très largement, la majorité des suffrages. Le Contact 35 a vécu. Nous espérons que ce nouveau nom habillera joliment notre bulletin d'informations, que ce dernier pourra toujours répondre à vos attentes et continuera de vous informer au plus près de l'actualité de notre délégation et association.

En ce début de mois de janvier, toute l'équipe départementale (salariés, membres du CD) se joint à moi pour souhaiter, à chacun d'entre vous, une **excellente année 2013**, tant sur un plan personnel, familial, qu'associatif.

Sur le plan associatif, nous aurons à élaborer notre **Plan d'Actions Départemental (PAD)**. Les attentes des uns et des autres, exprimées dans les ateliers de l'assemblée départementale 2012, nous aideront dans cette tâche.

2013 verra aussi l'anniversaire de l'APF : **80 ans à bouger les lignes**. Vous serez tous invités à fêter cet événement et promouvoir nos valeurs autour de 3 défis : Agir, Participer et Fédérer !

Bonne année et bonne santé à tous !

Marc Menez, représentant départemental.



Ne manquez pas :

- ◆ Le bilan de l'Assemblée Départementale du 01/01/2012 (p.8 & 9)
- ◆ Les RV café et les programmes Loisirs et Découvertes (p.12)

Retrouvez toutes les infos de ce numéro et rubriques sur le site de la délégation: <http://www.apf35.com/>





POLITIQUE DU HANDICAP

Décentralisation contestée : le Comité d'Entente qui regroupe plus d'une soixantaine d'associations nationales de personnes handicapées s'inquiète de la future décentralisation totale des politiques du handicap et de la dépendance, actuellement de la compétence de l'État et qui devraient être confiées aux départements. Le Comité craint, en particulier, des traitements inégaux entre départements, notamment en ce qui concerne l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées, ainsi que la protection juridique des majeurs, soit près de 2 millions de personnes handicapées.



EMPLOI

Rapport du FIPHFP : le Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes

Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a publié, en octobre dernier, son rapport d'activités 2011. Il constate un taux d'emploi de 4,22% de travailleurs handicapés pour l'ensemble de la fonction publique en 2010 (l'obligation est de 6%). Plus de 131 millions € de matériels et prestations ont été achetés aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées, équivalent à l'emploi de 6.670 travailleurs handicapés. Le Fonds a engagé 237 millions d'euros sur des actions d'insertions (119 millions en 2010).

Emploi - Loi sur les emplois d'avenir : la loi créant les « emplois d'avenir », nouveau dispositif de contrats de travail destinés à aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans à obtenir un emploi, a été publiée fin octobre 2012. La limite d'âge est repoussée à 30 ans pour les jeunes ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Ce nouveau cadre légal d'emploi aidé concerne en pratique la plupart des entreprises publiques ou privées, ainsi que les associations, et l'ensemble

des jeunes quels que soient leurs qualifications ou diplômes, même si la priorité est donnée aux zones urbaines sensibles ou rurales et aux travailleurs peu qualifiés. Leur durée est limitée à 3 ans. Salaires et cotisations sociales seront subventionnés par l'État (75% ou 35% pour les entreprises privées).

Emploi - 100 millions en moins : les crédits affectés à la formation professionnelle des personnes handicapées sont en baisse de 100 millions d'euros, selon le Directeur de l'Agefiph. Seules échappent à cette baisse drastique les formations longues assurées par les Centres de Rééducation Professionnelle, financées par l'Assurance Maladie. Par ailleurs, le transfert à l'Agefiph du traitement de la Déclaration Obligatoire d'Emploi de Travailleurs Handicapés (DOETH) et de la gestion du dispositif de reconnaissance de la lourdeur du handicap vont amputer le budget de l'organisme de 10 millions d'euros, sans compensation de l'État.

RESSOURCES

AAH et frais professionnels :

contrairement à la pratique des caisses d'allocations familiales, rien n'interdit aux bénéficiaires de l'AAH percevant des revenus d'activité professionnelle, de déduire leurs frais professionnels réels dans le cadre de la déclaration trimestrielle de ressources. Or, l'application systématique de la réduction forfaitaire de 10% peut conduire à une baisse conséquente de l'AAH pour les allocataires supportant des frais professionnels importants.



CMU gratuite : le plafond des ressources, permettant de bénéficier gratuitement de la Couverture Maladie Universelle, a été revalorisé de 2,1%. Ce plafond est égal à 9.356 € à compter du 1^{er} octobre 2012. Les personnes dépassant ce plafond doivent s'acquitter d'une cotisation égale à 8% des revenus perçus. Sous ce plafond, les personnes sont exonérées de cette cotisation.



ACCESSIBILITE—LOGEMENT

Transports - l'accessibilité oubliée ? La présentation en Conseil des Ministres, en octobre dernier, des grandes orientations de la politique des transports du gouvernement, a mis l'accent sur 3 axes : faciliter le développement du territoire en luttant contre la fracture territoriale, participer activement au développement économique et favoriser la transition écologique mais aucune évocation de la mise en accessibilité, avant le 1^{er} janvier 2015, des transports publics, alors que l'Etat et de nombreuses collectivités sont très en retard sur ce chantier.

Accessibilité - Rapport de l'Obiacu : l'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle (OBIACU) publie son rapport 2011-2012. Il relève que la plupart des commissions locales d'accessibilité ont été créées (86 % pour les communes et 73 % dans les intercommunalités), constate qu'entre la moitié et les trois-quarts des Etablissements Recevant du Public ont été diagnostiqués sur leur accessibilité, malgré d'importantes disparités géographiques. Le nombre de demandes de dérogations resterait modéré (9% des demandes d'autorisations de travaux). Pour les transports collectifs, 61% des Schémas Directeurs d'Accessibilité ont été adoptés mais 15% des autorités compétentes ne l'ont pas encore élaboré, les villes moyennes s'avérant les plus dynamiques en matière d'adaptation des réseaux. Les transports guidés urbains y apparaissent à la pointe de l'accessibilité, mais les points noirs semblent oubliés (métros de Paris et Marseille). La montée en puissance du label Tourisme et Handicap est soulignée malgré une stagnation du nombre de sites labellisés depuis plus de cinq ans.

Logement/Accessibilité - Rapport habitat : le rapport, d'octobre 2012, du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, est consacré à la perte d'autonomie et aux handicaps liés au vieillissement. Parmi les propositions formulées, on relève l'attribution prioritaire à des personnes handicapées ou âgées des logements

sociaux adaptés, ce qui n'est paradoxalement pas le cas actuellement. En effet, les commissions d'attribution sont souveraines et ne respectent pas la priorité légalement définie, confiant des logements adaptables ou adaptés à des occupants valides. Le recensement de ces logements est obligatoire dans toutes les communes de plus de 5.000 habitants.

Logement - L'Algi saisit les autorités politiques :

l'Association d'aide pour l'adaptation du logement des personnes en situation de handicap (Algi) a dénoncé le péril qui pèse sur la seule organisation nationale œuvrant pour l'adaptation des logements. Privée de ressources financières stables depuis trois ans, l'association doit de nouveau déplorer une ponction des fonds du 1% logement et la réduction de l'aide à l'adaptation du logement.



Guide pour les commerces : fin novembre 2012, un guide interministériel « Panorama des dispositifs locaux d'aide à la mise en accessibilité des commerces » a été publié. Il présente des exemples d'actions réalisées et formule des recommandations. L'auteure, Amélie Goepf, et ses collaborateurs expliquent la réglementation, le processus d'informations des acteurs concernés, l'action des organismes professionnels, les aides de terrain ou financières.

Une charte de partenariat avec l'Ordre national des architectes a été signée en octobre 2012 par l'APF et trois associations représentant les déficiences intellectuelles, auditives et visuelles (UNAPEI, UNISDA, CFPSAA). Cette charte vise 3 objectifs à décliner dans chaque région : création d'une instance nationale de dialogue pour promouvoir les bonnes pratiques et diffuser une culture commune de l'accessibilité et de la conception universelle ; désignation de référents accessibilité au sein de chaque ordre régional des architectes ; réalisation d'un guide pour une meilleure qualité d'usage.





SCOLARITE

Education – le GEVA-sco : un nouvel outil d'évaluation des besoins pour les élèves handicapés, le GEVA-sco, Guide de l'Évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées en milieu scolaire, devrait prendre effet à partir de la rentrée 2013. Le GEVA-sco est renseigné au sein des établissements scolaires par les équipes éducatives ou de suivi de la scolarisation, avec l'élève et ses parents. Il est ensuite adressé à la MDPH qui analyse les besoins de l'élève et propose des mesures au sein d'un projet personnalisé de scolarisation de l'enfant. Ce projet précise l'orientation et peut comporter le recours à une aide humaine, à du matériel ou des aménagements pédagogiques adaptés.

Éducation/Vie Autonome - Aidants des élèves : un groupe de travail, chargé de définir le statut des personnels d'accompagnement des élèves handicapés, doit formuler, pour début 2013, des propositions visant à professionnaliser les actuels Auxiliaires de Vie Scolaire et autres personnels d'accompagnement des élèves handicapés dans et hors des établissements scolaires.

Éducation - Refondation et élèves handicapés

la mission de concertation sur la refondation de l'école a présenté son rapport final en octobre dernier. Une série de propositions visent à améliorer l'accueil, renforcer l'accompagnement, mieux former les acteurs et encourager la pratique du partenariat. Sont notamment concernés : l'accessibilité des locaux, l'adaptation des matériels pédagogiques, l'utilisation d'outils numériques et l'équipement des infirmeries ainsi que l'aménagement des épreuves d'examens pour les adapter à la diversité des situations. La commission souhaite également une amélioration du projet personna-



lisé de scolarisation (PPS) de chaque élève en définissant clairement, en étroite association avec les parents, les conditions de scolarisation, en dotant les personnels auxiliaires de vie scolaire et emplois vie scolaire d'une formation préalable à leur prise de fonction, d'un statut et d'un cadre professionnel stable, en distinguant accompagnement scolaire (aide à l'élève dans son travail scolaire) et accompagnement de vie (aide liée à la nature même du handicap) et en rendant obligatoire, dans la formation initiale et continue de tous les personnels de l'éducation nationale, un module sur la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Loisirs/Discriminations - Adapter les structures

le Défenseur des Droits a rendu, fin novembre 2012, une décision dans laquelle il demande au ministère de l'Éducation Nationale de prendre en compte, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les besoins spécifiques des élèves handicapés notamment en matière d'activités périscolaires. Il demande également au ministère de l'Intérieur, ainsi qu'à ceux chargés de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Sociales et des Personnes handicapées d'adapter les dispositions législatives et réglementaires existantes en précisant les conditions d'accueil et de prise en charge des enfants handicapés dans les structures d'accueil collectif de loisirs. Il formule également des recommandations relatives à l'accompagnement par un Auxiliaire de Vie Scolaire lors des activités extrascolaires après évaluation par la MDPH et prône l'intégration systématique des modalités d'accueil des enfants handicapés dans les projets éducatifs et pédagogiques des structures d'accueil ainsi que des prises en charge des accompagnements et la création d'un module spécifique dans la formation des éducateurs.



INFOS NATIONALES APF

Nouvelle campagne institutionnelle de l'APF : Sur le thème de l'accessibilité, cette campagne vise à sensibiliser l'opinion publique aux discriminations dont sont victimes les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne. Entamée mi-novembre 2012, elle s'est déroulée jusque début 2013. Slogans des affiches : « *Marches devant l'entrée* (visuel boulangerie), *portes étroites* (visuel mairie), *toilettes inaccessibles* (visuel bar) : *dites clairement que vous ne voulez pas de nous* ». Le communiqué de presse titre : « Supprimons les obstacles qui paralysent ».



Revendication Santé : cet automne, l'APF a réactualisé son document de « revendications liées à la santé » pour réaffirmer l'accès à la santé pour tous et la possibilité pour toute personne en situation de handicap d'accéder à l'ensemble des services de santé dans les conditions du droit commun, et de voir pris en compte ses besoins spécifiques (www.reflexe-

handicap.org).

Les 80 ans de l'APF en 2013

rendez-vous important pour redire la valeur fédératrice de l'association et sa capacité à se mobiliser autour de 3 appels : « Faites-le ! », pour agir et faire vivre l'esprit d'initiative, « Vous pouvez compter sur nous ! », pour participer et donner envie de nous rejoindre, « Risquer l'impossible », pour fédérer et partager l'ambition d'une société ouverte à tous ! Rendez-vous au printemps prochain pour fêter cet événement tous ensemble...



Convention entre l'APF et FACE (Fondation Agir contre les exclusions)

afin de créer des synergies et développer la professionnalisation croisée de leurs réseaux sur les thèmes communs : scolarité, emploi, handicap et lutte contre les discriminations, l'APF et FACE ont signé, en septembre 2012, une convention de partenariat. L'objectif est de concevoir et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation en direction des entreprises, de proposer une offre de formation commune, d'élaborer des plans d'action pour l'emploi des personnes handicapées, de mobiliser les réseaux respectifs sur des actions ou événements citoyens et de développer des projets communs innovants de proximité. Les régions Nord-Pas de Calais et Languedoc-Roussillon se sont déjà engagées dans ce partenariat.

N° Vert d'écoute
et de soutien :
0 800 800 766

Ecoute Parents recrute des parents écoutants : Ecoute Parents, ligne d'écoute basée sur la pairémulation (des parents d'enfants et d'adultes en situation de handicap écoutent d'autres parents ayant un enfant en situation de handicap), recherche des parents bénévoles pour compléter son équipe d'écouteurs. Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter Anne-Sophie Sallé, au 01 40 78 27 07 ou par mail : anne-sophie.salle@apf.asso.fr.

INFOS NATIONALES APF & DIVERS HANDICAP

Les dernières publications du **blog des personnes en difficulté d'élocution** sont sur le site : <http://unikom.blogs.apf.asso.fr/>.



Les nouveautés publiées sur le site **Site APF de la sclérose en plaques** sont sur le site : <http://www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr>

La 3^{ème} **newsletter des jeunes de l'APF** a été publiée sur le blog <http://jeune.apf.asso.fr>. Au sommaire, les élections à la Commission Nationale Politique de la Jeunesse (CNPJ), la vie affective et sexuelle et la jeunesse locale en actions.

APF EVASION : depuis novembre, le Catalogue Enfance-Jeunesse Hiver Printemps d'APF-Evasion est disponible sur le site www.apf-evasion.org. La version papier est consultable également en délégation. Le catalogue présente toutes les possibilités de départs en vacances adaptées, mixtes ou inclusives...



Le Cadon, une nouvelle façon de donner ! Depuis quelques années, l'APF travaille avec la Société Ivoire afin de diversifier les modes de sollicitation des donateurs. Les envois de catalogue de produits divers vont être supprimés car leur rentabilité est devenue trop faible. En 2010, l'idée du Cadon a été testée. Le Cadon est un don affecté à un projet. 9 projets ont déjà été proposés : joëlette, location véhicule adapté, synthèse vocale, kit scolaire, formations accompagnateurs, équipement ergonomique... N'hésitez pas à parler autour de vous de cette nouvelle façon de donner à l'APF !



Adhésions APF, les nouveautés 2013 : la principale est la création d'une cotisation familiale pour répondre à la volonté de l'APF de s'adresser aux familles. Elle permettra à toutes les personnes d'une famille, d'un même foyer fiscal, d'être adhérent à part entière et de bénéficier de la cotisation familiale suivant un barème préférentiel. Ce barème conduit à une réduction de 20% sur l'adhésion pour deux personnes et de 40% de réduction à partir de 3 personnes. Les adhérents devront passer par leur délégation départementale pour bénéficier de cette cotisation familiale. D'autre part, les montants de la cotisation individuelle (25 € par an) et des abonnements à Faire-Face (33 € par an ou 22 € si adhérent) ne changent pas en 2013 et la 1^{ère} adhésion, pour les jeunes entre 18 et 25 ans, est toujours gratuite.

Lorsque nos adhérents ont du talent... Soutenons les !

Jacques Rousset, un adhérent de la délégation du Pays Basque a écrit sa biographie « *Une vie parmi tant d'autres... Oui, mais c'est la mienne* », au profit de l'APF de Bayonne. La délégation 64 a pris en charge les frais de publication et souhaite le commercialiser. Ce livre, émouvant et plein de sensibilité, est le récit de sa vie d'homme handicapé et engagé, de la Normandie au Pays-Basque. Quelques exemplaires sont en dépôt-vente à la DD35 pour ceux qui souhaitent l'acquérir (10 € et donne droit à un reçu fiscal). *Tous renseignements auprès de la DD35 ou la DD64 (tel : 05.59.59.02.14. Site <http://dd64pb.blogs.apf.asso.fr/>.*



ZOOM SUR UN VOISIN EUROPEEN

**L'Angleterre et les personnes handicapées : médaille d'or ou de chocolat ?
Voici 2 articles bien contrastants !**

JACCEDE.com témoigne de l'accessibilité de Londres : A l'occasion des JO, Londres a aménagé de nouveaux espaces conférant à la ville une nouvelle longueur d'avance en matière d'accessibilité. Pendant les JO, la capitale britannique est devenue le centre du monde sportif, culturel et médiatique. L'envoyée de Jaccede a jeté un coup d'œil sur la situation des PMR pendant Londres 2012 et constaté les fruits des gros efforts des dernières années : 90% des stations de "the tube" (le métro londonien) ont des quais cloutés, chacun des 22.000 taxis noirs traditionnels sont entièrement accessibles. Pour toute PMR, il y a moyen de se déplacer par route, par voie fluviale ou par rail, et les employés de chacun des transports en commun ont reçu une formation pour pouvoir accueillir des voyageurs ayant des difficultés. La plupart des lieux touristiques londoniens sont adaptés. Même s'il reste encore du pain sur la planche, Londres est en passe d'obtenir la médaille de l'accessibilité.

The Independant, titrait en septembre dernier : « Les jeux paralympiques, un bel écran de fumée ! » et dénonçait

la mise en œuvre, par le gouvernement de David Cameron, d'une politique scandaleuse envers les personnes handicapées ou gravement malades. Les aides financières de l'Etat sont retirées et on empêcherait ces personnes de mener une vie autonome tout en les soumettant à des tests humiliants. Atos, la société ayant sponsorisé les jeux paralympiques est aussi celle qui effectue les évaluations pour juger de l'aptitude au travail. Un véritable couperet qui supprime dès lors toute allocation d'emploi et de soutien. Le gouvernement prévoit de supprimer l'allocation d'invalidité à 500.000 bénéficiaires. Beaucoup ne vont plus pouvoir mener une vie autonome. Pour faciliter cette politique et modifier l'opinion publique, une campagne médiatique de dénigrement dénonce les *parasites* de la société et le fardeau qu'ils représentent pour les finances publiques.

Sources : *Courrier International*



Un kit auto anti-pluie fabriqué par des bretons :

La twizy électrique de Renault, quadricycle entre le scooter et la mini-voiture, se protège désormais des intempéries grâce à un système de protection plastique inventé par un finistérien, Alessandro Salvatore, peaufiné avec Vincent Degoulet et fabriqué en Ille-et-Vilaine par le CAT Armor de Saint-Malo dont le savoir-faire en maroquinerie est connu. Renault fabrique son propre équipement mais autorise l'entreprise finistérienne Love'ioù à commercialiser son kit qui sera vendu 99 € (contre 350 € l'équipement de Renault) !



Accueil familial temporaire de personnes handicapées ou âgées en Ille-et-Vilaine :

Un temps partagé, en famille, à la ferme ou à la campagne, proposé par « Accueil-Paysan-Bretagne.com ». L'accueil peut se faire à la journée (Langan) ou en séjours, en pension complète, de quelques jours à plusieurs semaines (Arbrissel, Pipriac et St-Germain-en-Cogles). Les activités proposées sont variées : découverte de la ferme ou sensibilisation à l'environnement, jardinage, cuisine, balades, visites culturelles, activités manuelles, artistiques...
Contacts : Maryline Martin, coordinatrice de l'accueil paysan, tél. 02.99.77.09.55.
Courriel : maryline.martin@accueil-paysan.com

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 1er DECEMBRE 2012

Le déroulement de l'AD narré par Patrick Aubry et Jean-Yves Le Houëzec

Le samedi 1er Décembre 2012, s'est tenue l'assemblée départementale de notre association dans les locaux de l'IEM Handas de Chartres de Bretagne. Tout le monde a pu apprécier la présence de représentants de l'équipe régionale : son directeur, Jean-François Dietrich, la responsable du développement associatif Géraldine Thibault et le représentant du Conseil A.P.F. de Région, Louis Le Guern.

Avant le début des travaux, Francis Renard, le directeur de la Délégation a proposé un moment en hommage à nos amis, militants de l'A.P.F., disparus récemment : Bernard Gauthier, Daniel Chénais et Éric Plunian-Blot. Chacun d'entre eux a apporté beaucoup à la vie de notre association par son implication active et remarquable.



Après une présentation du nouveau Conseil Départemental, son représentant, Marc Menez, a laissé la parole à l'administratrice de l'A.P.F. Sylvie Mouchard qui a dressé un rapide tableau des axes d'intervention de l'A.P.F. pour l'année 2013 :

- Les ressources,
- la campagne concernant l'accessibilité et la mise en œuvre de la loi de 2005,
- les journées de l'inclusion qui se concrétiseront en Bretagne le 21 mars à Pacé,
- les 80 ans de notre association qui seront fêtés au printemps 2013.

Puis, les directeurs des établissements et services du département ont présenté aux adhérents l'activité de la structure dont ils sont responsables :

- l'IEM « La Clarté » à Redon (Marianne

Zottner)

- le SAMS APF 35, SAVS et SAMSAH, (Laurence Tréhen)
- les APEA de Redon, foyer d'hébergement préparant à la vie autonome (Laurence Tréhen)
- le Foyer Guillaume d'Achon à Rennes (Sylvie de Carheil)
- le SESSD de Saint-Malo (Bertrand Belurier).

S'en est suivi un tour d'horizon sur la vie associative de la DD 35.



Les représentants des groupes relais (Louis, Nelly, Gilbert) ont retracé leur activité avec dynamisme. Nous avons pu constater la richesse de leur implication et de leur présence dans notre département. Un grand merci à vous, les bénévoles de Saint Malo, de Vitré, de Romagné, de Redon... pour votre disponibilité et pour la réalisation des actions que vous portez afin d'améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap à travers ces communes du département !

Gwenaëlle et Mélanie ont présenté la nouvelle organisation et le nouveau fonctionnement des Groupes Initiatives et dressé le bilan des actions menées (cf p.10).

Le compte rendu sur les activités de loisirs ont permis de braquer le projecteur sur les sorties à la journée organisées par René Lefeuvre et Élisabeth et sur l'activité du réseau loisirs animé par Stéphanie. Un grand merci à cette salariée et à tous ces bénévoles qui permettent la réalisation de ces activités qui enchantent la vie quotidienne des adhérent(es) qui y participent.

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 1er DECEMBRE 2012

Le déroulement de l'AD par Patrick Aubry et Jean-Yves Le Houëzec (suite)

Notre attachée de délégation, Catherine, est ensuite intervenue pour souligner l'importance des opérations ressources qui permettent notamment de financer les activités de loisirs qui venaient d'être évoquées : braderies, paquets cadeaux, brioches de l'amitié, fête du sourire... Elle a salué l'investissement des bénévoles malgré les difficultés organisationnelles parfois rencontrées.



La fin de la matinée a été consacrée au chapitre de la communication : le site internet de la délégation et son bulletin trimestriel. L'assemblée a validé la proposition du comité de rédaction qui a souhaité donner un titre plus enraciné dans le terroir à ce bulletin : « Contact 35 » est mort, vive « Han'dizou 35 » !

Un repas de qualité a permis des échanges chaleureux entre les adhérents et l'après-midi a pu démarrer sur un travail en atelier. Il s'agissait de continuer la réflexion en vue d'élaborer le Plan d'Action Départemental (PAD) qui guidera notre action dans les prochaines années. Cha-

que adhérent a pu donner son avis sur les thèmes qui étaient soumis à sa réflexion et exprimer ses attentes dans ces domaines :

- actions revendicatives : ressources, accessibilité... et implication des adhérents ;
- groupes relais et participation à ces rencontres locales ;
- activités de loisirs proposées et attentes des adhérents ;
- mobilisation autour des opérations ressources ;
- évaluation (degré de satisfaction, souhaits...) des supports de communication développés par la délégation.

Pour finir, il faut remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée : Catherine Derouette, la directrice de l'IEM qui a mis gracieusement à la disposition de la Délégation son établissement, l'équipe des salariés et des bénévoles et, bien sûr, tous les adhérents présents pour leur participation dynamique.



Groupe relais St MALO DINARD

Le groupe tient une permanence tous les 2èmes jeudi du mois, à la Maison de la Famille, 18 rue de la distillerie - 35400 St-Malo, de 14H00 à 16H00. Vous souhaitez des informations sur les prestations et activités de l'APF, n'hésitez pas à vous y rendre. Les prochains rendez-vous sont les 10 janvier et 14 février 2013. Contacts : Louis Le GUERN, tél : 06 99 04 13 22, courriel : louis.leguern@sfr.fr

Le Groupe Ethique



Les prochaines réunions du groupe Ethique sont prévues les 21 janvier, 11 février et 11 mars 2013, de 14H30 à 16H30, à la délégation. Cet espace de réflexion éthique permet de libérer la parole et d'exprimer son vécu sans jugement ni tabou. Pour y participer, contactez la DD35 au 02.99.84.26.66.

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 1er DECEMBRE 2012

Bilan et projets des Groupes Initiatives par Mélanie Cillard

Depuis la rentrée de septembre 2012, il a été décidé de fusionner l'ensemble des groupes initiatives "Actions revendicatives", "Sensibilisation" et "Accessibilité" en un seul et unique groupe. Ce groupe a désormais pour objectif de centraliser toutes les questions traitant de l'accessibilité et de la sensibilisation. Il se réunit tous les mois à la délégation sous l'égide de quelques animateurs : Gwenaëlle Chevalier, Patrick Aubry et Dimitri Kasprzak qui ont en charge, sous la coordination de Mélanie Cillard, d'établir l'ordre du jour et d'animer les réunions.

Déjà, des points positifs ont pu être relevés : davantage de présentéisme, plus grand dynamisme des réunions et meilleur partage des actions.

Les prochaines actions prévues sont :

- Action de sensibilisation à la MFR de Baulon
- Action de sensibilisation à Redon
- Projet de conférence sur le déplacement des fauteuils roulants sur la voirie

- Diffusion de la nouvelle campagne institutionnelle

Le calendrier des prochaines réunions :

- Mardi 8 janvier 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 5 février 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 5 mars 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 2 avril 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 14 mai 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 11 juin 2013 de 14h30 à 16h30
- Mardi 9 juillet 2013 de 14h30 à 16h30

Le groupe est toujours à la recherche de nouveaux membres, n'hésitez pas à les rejoindre pour participer à ces actions de sensibilisation et d'amélioration du quotidien, notamment sur l'accessibilité.



Pour toutes informations, contactez Mélanie à la DD35 (tél : 02.99.84.26.66) ou l'un des animateurs (Gwénaëlle, Dimitri ou Patrick).

Bilan du Groupe Loisirs par Stéphanie André

En 2012, 57 sorties et 2 séjours (ski en mars, Guérande en avril) ont été organisés par le groupe loisirs de la DD35.

Chaque sortie réunit un petit nombre d'adhérents et accompagnateurs mais le taux de fréquentation sur l'année est élevé. Ainsi, en 2012, environ 60 adhérents et 40 bénévoles ont participé à une sortie ou plus.

Les sorties permettent de se distraire (restau, karaoké, casino, bowling, patinoire, ciné, pique-nique, barbecue, balades, spectacles, concerts et festivals), de visiter (aquarium St-Malo, Zoo) ou d'exercer une activité sportive (piscine, char à voile, ULM, parachute, quad, parapente...)

Le groupe participe également à des activités proposées par Handisport et organise des ateliers : arts plastiques, théâtre, cuisine et esthétique. En 2013, tous les ateliers sont reconduits sauf celui d'esthétique remplacé par une activité de jardinage.

Pour toutes informations, contactez Stéphanie à la DD35 (Tél : 02.99.84.26.66).





La DD35 poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité

En 2012, notre Délégation a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'Actions Qualité (PAQ) élaboré en 2011. Sur les 2 axes d'amélioration prioritaires décidés, l'accueil et la communication, elle a proposé des actions concrètes dont certaines sont réalisées ou en cours : amélioration de **l'information**

(vigilance sur la mise à jour du site internet de la DD35, connaissance de la Délégation par l'édition d'un bulletin départemental spécifique, développement du bulletin trimestriel...), amélioration de **l'accueil** (mise à jour du classeur des permanences au standard, documents en consultation à l'accueil, panel d'activités proposées pour l'accueil du jeu-di...).

Sur un plan institutionnel, le COQUA (Comité Qualité) a pu être conforté dans ses travaux par les infos données lors d'une réunion régionale des référents avec la Direction de la Qualité en septembre dernier. Ses axes de travail pour 2013 sont : la poursuite des actions pré-

vues dans le PAQ, en lien très étroits avec le PAD (**Projet Associatif Départemental**) et la mise en place **d'indicateurs** permettant de mesurer l'impact de nos actions (ex : questionnaire d'évaluation...).

Sur le plan national, la direction de la qualité vient d'éditer un **nouveau référentiel qualité** spécifique aux délégations. Cet outil d'évaluation interne permettra aux délégations d'évaluer leurs pratiques sur 3 thèmes principaux : le respect des personnes et de leurs droits, le développement de la vie associative et l'organisation et le pilotage de la délégation autour d'un projet intégré à son environnement.



BILAN DES BRADERIES DU DERNIER TRIMESTRE 2012

La braderie du 21 octobre dernier à la Halle Martenot, a permis de récolter un bénéfice net de 6747€. La dernière braderie de l'année s'est tenue, le 1er décembre, salle Ory. Elle a été couronnée de succès avec un bénéfice net de 1904€ (soit + de 600€ qu'en 2011). Grâce à l'investissement de nos bénévoles, ces sommes très honorables permettront de financer les activités proposées à nos adhérents. Merci à tous !

Les prochaines braderies auront lieu :

- Dimanche 14 avril 2013, Halle Martenot à Rennes,
- Dimanche 11 août 2013, Parking de Rocabay à St Malo,
- Dimanche 20 octobre 2013, Halle Martenot à Rennes
- Samedi 30 novembre 2013, Salle Albert Ory à Rennes.

CREATION D'UN GROUPE INITIATIVE : LE GROUPE ENTRAIDE POLIO OUEST (EPO)

Initié par la DD35, ce groupe à dimension inter régionale (grand ouest), a pour objectif d'aider et de rassembler les personnes atteintes de « polio », maladie quelque peu oubliée, de recueillir des informations sur les complications tardives de la poliomyélite, dont le SPP (syndrome post-polio), et d'intervenir pour le développement de thérapies adaptées et de réseaux de soins spécifiques.

Renseignements auprès de la DD35 (tél : 02.99.84.26.66).





DEMANDEZ LE PROGRAMME!

**AGENDA
DES
PROCHAINES
SORTIES**

En janvier :

- ◆ Repas de nouvel-
le année
- ◆ bowling
- ◆ Ciné
- ◆ Ballade à St Malo (...)



Activités régulières :

- ◆ Handisport : boccia et sarbacane, le lundi

14H00/17H00 gymase Kennedy à Villejean

Ateliers :

- ◆ Atelier créatif le mardi 14H30/16H30 à l'APF à partir de mi-janvier
- ◆ Atelier cuisine le mardi 09H30/12H00 à l'association des 3 maisons à Cleunay
- ◆ Théâtre le lundi 18H00/20H00 salle Ory

☞ Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie à la délégation (02.99.84.26.66) ou sur le site apf35

Les Journées Découvertes

Elles sont organisées par René Lefeuvre et son équipe qui vous proposent en 2013 :

- ◆ Février : Cité de la voile Eric Tabarly à Lorient
- ◆ Mars : Musée évolution agricole à Juvigné (53)
- ◆ Avril : La chèvrerie à Plerguer (35 ou 22)
- ◆ Mai : Zoo de Champrepus
- ◆ Juin : Croisière en bateau canal Nantes à Brest avec Cap vert
- ◆ Juillet : Parc préhistorique de Malansac
- ◆ Septembre : Haras de Hennebont ou Lamballe
- ◆ Octobre : La fonderie de Villedieu-les-poêles.



Les rendez-vous de la Cafète...



les mercredis de 14H à 17H :

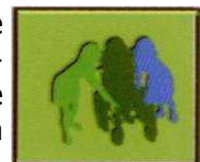
Temps organisés pour les échanges et les rencontres, ils permettent également de se retrouver pour visionner un film ou des photos, jouer (vidéo, WII)... N'hésitez pas à contacter Stéphanie pour ces rendez-vous conviviaux (02.99.84.26.66).

Les jeudis de 14H à 16H30 :

Des bénévoles vous accueillent, le temps de votre attente d'un rendez-vous ou pour passer simplement un moment convivial de jeux ou d'échanges.

Visites à domicile

Vous souhaitez parler, rencontrer d'autres personnes, échanger, sortir de votre isolement : contactez votre délégation ! Les adhérents qui le souhaitent peuvent ainsi s'inscrire auprès de la Délégation Départementale afin de recevoir la visite d'un bénévole à leur domicile. N'hésitez plus, contactez la DD35 (40, rue Danton, 35700 Rennes) ou appelez le n°02.99.84.26.66.



LES TROPHÉES D'HANDISTAR



Lorsqu'une initiative emprunte le chemin d'un franc succès, elle ne peut qu'engendrer de la satisfaction. C'est le cas pour cette troisième édition dont la remise des Trophées s'est déroulée, le 28 novembre 2012, aux Champs Libres à Rennes.

Rappel du concept : en partenariat avec une palette d'associations et de divers organismes, la société de transport HANDISTAR récompense les commerces alimentaires et non alimentaires, voire d'autres enseignes, pour les efforts louables accomplis dans le cadre de l'accessibilité pour tous, et plus spécifiquement, pour les personnes en situation de handicap. Plusieurs critères d'évaluation entrent en ligne de compte : l'environnement et la signalétique du commerce, l'accès à celui-ci, l'accueil, la circulation à l'intérieur, etc. L'action menée tend à constater de visu, la qualité des aménagements entrepris afin de récompenser les plus méritants en leur octroyant un prix, et à encourager, à inciter les autres à faire mieux dans l'amélioration de leurs adaptations.

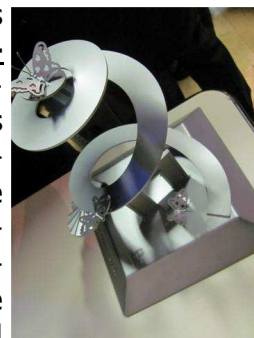
En présence du Maire de la ville de Rennes, monsieur Daniel DELAVEAU qui a d'ailleurs prononcé une brève allocution d'ouverture ainsi que de clôture, et de quelques autres personnalités conviées à la cérémonie, les sept lauréats de cette année (cités ci-dessous) ont reçu leur prix d'excellence : un trophée métallique sculpté avec une dextérité indéniable, le trophée Handistar qui du reste, demeure le même depuis sa première année de lance-

ment en 2009.

Les lauréats 2012 :

1. Marché Plus – Betton ;
2. Bar-restaurant les « Genêts » - Pon-Péan ;
3. Crazy République (magasin de vêtements) – Rennes ;
4. Histoires de Coiffures (salon de coiffures mixtes) – Saint-Erblon ;
5. Prix spécial du jury : Boucherie Perceveaux (boucher – charcutier-traiteur) – Mordelles ;
6. Prix du numérique : site internet indépendant : chez Edgar (restaurant) – Cesson-Sévigné ;
7. Site internet appartenant à un groupe : Concept Store Photo – Rennes.

Nous ne comprenons pas tous le mot **inaccessibilité** de la même manière ; nous en abordons les contours bien différemment. Pour certains, ce mot est typiquement anodin, tandis que pour d'autres, il est synonyme de rejet. C'est pourquoi, il est extrêmement important que les commerces et la variété d'enseignes œuvrant activement pour l'accessibilité comprennent que, par leur engagement, ils permettent aux personnes en situation de handicap de passer de l'autre côté de la barrière de la discrimination, qu'ils leur ouvrent un peu plus, la porte qu'elles pousseront sans plus d'obstacles pour goûter à toutes ces petites choses si simples de la vie qui confirmera leur autonomie.



En journée Découverte au domaine de la Roche-Jagu

Ce jeudi 20 septembre 2012, la petite troupe (une vingtaine de personnes) des journées découvertes prend place dans l'Albatros (nom du car adapté) et nous voilà partis en direction de la Roche Jagu, au cœur du Trégor. A quelques kms du château, nous traversons la jolie ville de Pontrioux (littéralement « pont sur le Trieux ») qui fait partie des 22 petites cités de caractère de Bretagne. Construite sur le bord de l'eau, elle est surnommée la « Petite Venise du Trégor ». Les 50 lavoirs de la ville se visitent en barque du printemps à l'automne. Nous déjeunons, à l'abri du soleil, au restaurant du château sous un barnum. Juste avant de partir visiter les jardins du château, nous constatons l'absence de Jean-Luc, parti depuis un bon moment aux toilettes. Préoccupés par ce qui avait bien pu lui arriver, nous avons dépêché une des bénévoles vers le lieu de la disparition. Quelle bonne idée, car notre Jean-Luc s'y était retrouvé enfermé... Enfin libéré, il nous a raconté sa mésaventure : en fait, l'éclairage de ces locaux s'éteint automatiquement au bout d'un moment et se retrouvant brutalement dans l'obscurité, Jean-Luc ne trouvait plus la poignée de la porte pour sortir... Avec son humour habituel, il nous a bien fait rire, maintenant que nous l'avons retrouvé !

Nous avons donc entrepris la visite des nombreux jardins du château, déambulant dans



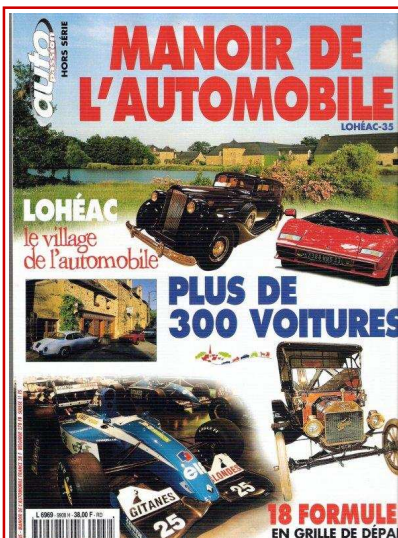
l'atmosphère médiévale du potager, du jardin médicinal, du bouquetier (jardin floral dont l'allée des camélias aux 350 variétés). Ces jardins sont labellisés « Jardin remarquable » et ont fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis Juin 1930. Nous flânons sur le chemin des pergolas. Depuis quelques années, un re-

censement de papillons a été réalisé par le pôle animation nature. Il a permis de dénombrer une trentaine de papillons de jour (ou Rhopalocères) éparpillés sur l'ensemble du domaine. Derrière les jardins médiévaux du domaine, nous découvrons d'étranges totems... qui ne sont, en fait, que des refuges originaux pour les insectes solitaires qui trouvent ainsi un habitat.

Le château de la Roche Jagu, ancienne baronnerie, est une forteresse militaire construite au 15^{ème} siècle et restaurée en 1968. Sa situation permet d'avoir un point de vue exceptionnel sur les alentours et sur le fleuve. Nous nous y arrêtons volontiers un moment. La partie la plus ancienne du château a été construite à la fin du Moyen Age et la façade sur la rivière assurait la défense par son chemin de ronde aux mâchicoulis. Le 1^{er} étage possède encore ses fenêtres à meneaux. La cuisine du château est la seule pièce conservée en l'état. Le château a été classé monument historique en 1930 puis le mur d'enceinte, le portail et les pavillons qui l'encadrent, en 1969. Le château a été légué au Conseil Général en 1958. Le département a, peu à peu, acquis les 60 hectares de terre qui l'entourent dont une partie a été transformée en jardins et le reste composé de bois (notamment le bois d'Alès) et de champs, conservant ainsi au site une unité paysagère et écologique. On y trouve des champs de sarrasin, de lin, de chanvre, des plantes messicoles (bleuets, coquelicots...), des ajoncs, des bois de camélias, de frênes, d'hêtres et de chênes, des néfliers, pommiers, châtaigniers, comme des figuiers, des palmiers, des bananiers ou des grenadiers... Suite à la tempête de 1987, la Roche Jagu fut bien endommagée mais c'est le début de la renaissance du domaine. Le château rénové, le parc créé, les jardins aménagés, des animations estivales proposées, les visiteurs affluent. Il y en a 200.000 chaque année à investir le domaine.

Cette journée de découverte a de nouveau été placée sous le signe de la bonne humeur et la gentillesse. Merci à tous.

En journée Découverte au Manoir de l'automobile de Lohéac



C'est, de nouveau, par une journée pluvieuse que notre petite équipe, d'une vingtaine de personnes, s'apprête à partir pour Lohéac, près de Redon. René, qui nous attend sur place, n'est pas présent et nous ne manquons pas

de nous rappeler que, lors de la sortie de juin dernier, alors que nous dégoulinions sous les averses, René nous avait appelés, de son lieu de vacances, juste avant d'aller se baigner sous un soleil superbe : il a vraiment un don pour ne pas se mouiller !! Lohéac a donné son nom à un circuit de rallye cross qui se déroule tous les ans au 1^{er} septembre. En ce qui nous concerne, nous nous contenterons de visiter le Manoir de l'automobile.

Le voyage se déroule sans encombre, sous la maîtrise de Jean-Paul, notre chauffeur, et la vigilance de l'équipe organisatrice. Nous arrivons à Lohéac où nous retrouvons René, toujours souriant, et nous allons ensemble jusqu'au restaurant dont le nom évoque déjà notre visite. Devinez : *il fallait me tourner, parfois avec force, pour que la voiture démarre, qui suis-je ? La Manivelle, bien sûr !* Des voitures et des bateaux décorent les murs et rappellent les deux passions du patron de ce restaurant sympa qui, fort de son expérience en rallyes raids, a monté une école de pilotage 4x4. Il y a un virus dans la région ! Après le repas, quelques personnes courageuses ont regagné le musée de l'automobile en fauteuil. Le reste de la troupe l'a fait en car.

Le Manoir de l'automobile est né de la passion d'un homme pour les voitures et de son attachement à Lohéac, un des sites féodaux les plus importants de la région. Michel Hommell a donc décidé de réunir sa

collection de voiture, jusque là dispersée en Bretagne et dans sa Lorraine natale, dans un ancien corps de ferme du village, le transformant, de fait, en musée. Il avait aussi, dans ses bagages, le rallycross, une discipline très populaire en Angleterre. Lors du 1^{er} rallye organisé en 1976, le scepticisme était grand. Mais dès le 1^{er} jour du week-end, les boissons et la nourriture firent défaut tant il y avait de monde.

Aujourd'hui, avec son manoir de l'Automobile, ses écoles de pilotage, ses compétitions, une ferme transformée en circuit de karting, Lohéac est le 1^{er} village de l'Automobile en France. Il aura fallu dix ans de travaux pour transformer cette ferme du XVII^{ème} siècle en l'un des plus beaux musées d'Europe consacré à l'automobile, avec ses

14000m² d'exposition et plus de 300 voitures de collection.



Nous entrons dans ce « **palais d'automobiles** » et nous découvrons tout un panel de voitures sauvées de la rouille et de l'oubli, remontées, restaurées à l'identique, bichonnées par des mains expertes. Notre visite nous permettra d'admirer les fameux taxis de la Marne, les Alpines Renault, très connues dans les rallyes, un dragster (sport mécanique d'accélération), un buggy, une profusion de voitures miniatures, des voitures amphibies, des hippomobiles (tirées par des chevaux), le *Colibri* (bateau Lamborghini), des voitures de luxe de toutes



les marques et pays, des sportives dont celles des grands pilotes de F1.

ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35 - ACTIVITES DD35

En journée Découverte au Manoir de l'automobile de Lohéac



Le musée fait la part belle aussi aux **vieux métiers**. Le 1^{er} étage leur est dédié avec la reconstitution de scènes

de village authentiques, ses commerces désuets, ses calèches et diligences... Soudain, un air de musique enjoué mais d'une autre époque emplît l'étage. Nous découvrons un « **Organ Jazz** », ensemble orchestral mécanique animé.

Il nous faut, pourtant, revenir à notre époque et prendre le chemin du retour. La pluie s'est invitée de nouveau lors de notre embarquement. Nous avons laissé René, Georgette et Yvonne à Lohéac et Jean-Paul

et son Albatros nous ont ramené à Rennes, toujours sous la pluie qui n'a pas épargné les quelques personnes attendant l'arrivée d'Handistar.

Cette excursion est la dernière de l'année. Après une petite pause hivernale, la saison des « journées découvertes » reprendra en février 2013 (voir le programme p.xx).

Un grand merci à vous tous pour cette merveilleuse année passée dans la bonne humeur, les rires, le bon esprit et pour tout ce que vous avez apporté à cette saison. A bientôt de vous revoir et de découvrir d'autres horizons.

Elisabeth Renaud.



Connaissance des Institutions Européennes



Conduite par Francis RENARD, le Directeur de l'APF d'Ille-et-Vilaine, une délégation de dix personnes (dont cinq en fauteuils roulants) a pris la route à destination de Strasbourg d'abord, puis de la Belgique ensuite, du 9 au 15 décembre 2012.

Que comprendre par « Institutions européennes » ? Elles sont représentées par le Parlement européen créé en 1958 et dont le siège international se situe à Strasbourg, par le Parlement européen de Bruxelles, puis par le Parlement européen du Luxem-

bourg. Le Parlement compte en son sein, vingt sept pays qui constituent l'Union européenne. Toutes ces désignations semblent un tantinet ronflantes, mais vu le caractère semi-mondial qu'elles revêtent, il ne saurait en être autrement. La Croatie est en voie d'adhésion et cinq autres pays candidats attendent l'aval du Conseil européen où siègent exclusivement les Chefs d'Etats membres qui doivent parvenir à un accord unanime. Mais s'il s'avère qu'un de ces Etats ne valide pas la demande d'adhésion, celle-ci est alors annulée.



A la découverte des Institutions Européennes



Le Parlement et le Conseil européens sont les décideurs des textes de lois. Le Parlement européen a pour objectifs cibles : la paix, la liberté et la prospérité de l'humanité.

Le Parlement européen de Strasbourg est doté d'une haute tour centrale de forme cylindrique de dix-huit étages, et dans le prolongement de l'un de ces bas-côtés se dresse un bâtiment à huit étages. Avec un raffinement architectural combiné à un alliage très design, le résultat est sans contexte un ravissement pour le regard. La cantine où nous nous sommes restaurés n'est pas des moindres.

Surprise des surprises ! Les hommes politiques, toutes distinctions confondues y prennent également leurs repas comme tout le monde sans étalage protocolaire. En un brassage inter-peuples, les gens se côtoient tout naturellement en cet endroit convivial qui nous ramène tous à un point de départ : des citoyens du monde, libres et égaux.

En début d'après-midi, nous avons été reçus par Madame la Députée Nicole KILL-NIELSEN, militante féministe en 1960, cette bretonne diplômée de l'Université de Rennes, embrasse très vite une carrière politique qui la propulsera à ses hautes fonctions actuelles : députée européenne, membre de la commission affaires étrangères et de la sous-commission des droits humains. Au cours de notre entretien, elle a souligné le fait que sa principale préoccu-

tion reste la lutte contre la violence dont les femmes sont victimes.

Lorsque nous avons ouvert le volet de l'accessibilité concernant les personnes en situation de handicap, elle nous a fait savoir que l'Union européenne s'attelle à valoriser l'égalité des droits et des chances des personnes à mobilité réduite, ce qui sous-entend que l'accessibilité est devenue une nécessité absolue à suivre de très près, pour que cela ne se limite pas simplement à des mots qui sonnent creux.

Nous avons eu l'opportunité par ailleurs, d'assister à une séance plénière des Députés. Le lendemain, nous avons été reçus à l'Espace interrégional au sein duquel sont regroupés : la Bretagne, les pays de la Loire, et le Poitou-Charentes. Les initiatives européennes en matière de handicap rassemblent plusieurs stratégies (2010 - 2020), notamment : l'emploi, l'éducation, la formation, la protection sociale, la santé, le soutien financier... L'accessibilité à grande échelle améliorera les conditions de vie des personnes handicapées. Et soit dit en passant, l'accessibilité des quelques rues de Bruxelles que nous avons parcouru en fauteuil laisse énormément à désirer ; les métros sont à peine franchissables.

Quant aux marchés de Noël de Strasbourg et de Bruxelles, ils étaient riches en couleur, en décorations féériques faisant oublier les laideurs du monde réel !

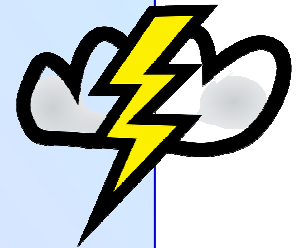
Hélène Gisèle BOUKOU



Evadez-vous avec « **MEDITATION** », une trêve poétique offerte par Hélène Gisèle Boukou...



*Une poignée de rêves
Une brassée de souvenirs
Engrangés pour être chéris.
Dans cette vie qui change
Comme le cours des rivières,
Chacun de nous traîne son fardeau
De chagrins et de souffrances
Pendant le nombre d'années
Qui lui est compté sur terre.*



*Les éléments de la nature se déchaînent :
Le ciel, déchiré en de soudaines zébrures éclatantes
Charge l'atmosphère d'ondes de chocs électriques ;
Les raz-de-marée se soulèvent
En de rageuses vagues sans majesté ;
Les digues se rompent et déversent
Péril et mort dans leurs coulées ;
La terre tremble, se fissure
S'éventre et engloutit sans choix...*



*L'être humain, infiniment petit
Soupèse son impuissance devant l'incomparable déferlement
De calamités incomparables érigeant
Une gigantesque barrière
Entre son entendement et la réalité brute.
Son pouvoir bâti sur la seule force
De son travail, de son ambition, se désagrège,
Désarçonné par une fusion irrationnelle
De puissance et d'énergie cosmiques.*



*La nuit, dans la lumière laiteuse de la lune
Baigne le monde d'une douceur enivrante.
L'homme, héritier de tant d'essence naturelle
Ne détient nullement le secret, ni une once de magie
Pour arrêter le temps qui, dans une équipée immatérielle
Poursuit sa course inexorable et sans hâte.
Il est grain de poussière voltigeant dans la marche
Du kaléidoscope du destin
Qui se love dans les bras de l'éternité.*



A VOS PLUMES ! A l'instar de Gisèle, n'hésitez pas à nous envoyer vos poèmes ou autres textes d'expression artistique. Nous nous ferons une joie de les publier dans notre bulletin trimestriel. Adressez-les à la délégation APF 35 — 40, rue Danton 35700 Rennes ou par courriel : apf.35@wanadoo.fr.

Sports



Enquête sur l'accessibilité : Le Pôle « Ressources National Sport et Handicaps », qui dépend du ministère des sports, a lancé, jusqu'au 15 mai, une enquête en ligne pour apprécier l'accessibilité des enceintes sportives recevant du public lors de compétitions. Ce questionnaire, très précis, vise autant à savoir pourquoi des personnes handicapées ne vont pas assister à des événements sportifs, qu'à mieux percevoir les conditions vécues de l'accessibilité des enceintes dans lesquelles ils se déroulent. Les résultats seront publiés en ligne. Le Pôle « Ressources National Sport et Handicaps » gère sur Internet le guide national des structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap. Il a également publié, en mai dernier, un guide de mise en accessibilité des gymnases.

Triathlon : Yannick Bourseaux (Montluçon – catégorie Tri4) et Stéphane Bahier (Ernée 53 – catégorie Tri2) sont devenus champions du monde en triathlon à Auckland, en octobre dernier.

Foot Fauteuil : la France organisera la prochaine Champions League de Foot Fau-

teuil, du 26 au 30 juin 2013, à Chatenay-Malabry. 3 clubs français sont engagés dont celui de Lorient.



Sports/Finances - régime sec : Le Conseil d'Administration du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a décidé de réduire ses dépenses de façon drastique. Toutefois, le président de la Fédération Française Handisport précise qu'il a reçu l'assurance que la subvention de 1,5 millions d'euros, accordée pour le championnat du monde d'athlétisme handisport, ne serait pas concernée. Cette compétition se déroulera à Lyon du 19 au 28 juillet 2013. Reconduits également, au moins pour un an, les 840.000€ d'aides à l'achat de matériels adaptés, fauteuils roulants ou prothèses de sport.



Coin Culturel

Culture/Accessibilité - Patrimoine pour tous 2012 :

fin septembre, les prix 2012 "Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun" ont été remis. Le musée de la Lutherie et de l'Archèterie de Mirecourt (Vosges) est distingué pour sa muséographie et la formation du personnel aux activités adaptées, le Pont-Transbordeur de Rochefort-Echillais (Charente Maritime) pour la mise en accessibilité du site qui inclut maquettes tactiles, planches en reliefs et livret braille de l'exposition permanente. Tous deux reçoivent une dotation de 20.000€ destinée aux activités en direction des publics handicapés. Le musée départemental de la Préhistoire de Solutré-Pouilly (Saône-et-Loire) est également récompensé pour ses visites guidées adaptées, il recevra 10.000€. Enfin, le musée du Quai Branly (Paris) et le Palais du Tau à Reims (Marne) sont distingués pour leurs actions d'accessibilité et de médiation tous handicaps.



Coin Culturel

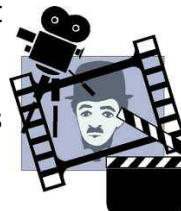


Centenaire de Kerpape : à l'occasion de cet anniversaire, le réalisateur Richard Bois va tourner « *Le nid des Phoenix* », un documentaire, au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape (Ploemeur). Il est à la recherche de témoignages de personnes ayant été soignées dans ce lieu, quels que soient l'âge, le temps passé à Kerpape et la pathologie,

ainsi que des témoignages de parents et d'éducateurs. La diffusion de ce documentaire est prévue, sur France 3 Bretagne, en juin 2014. L'idée du film est de montrer des parcours de retour à l'autonomie d'enfants ou d'adultes. Contacts par courriel : faustine@richardbois.com ou par tél. 01.44.75.79.27 ou 07.60.81.49.11.

Un label handifestival : la création d'un label d'accueil des spectateurs handicapés aux événements culturels est à l'étude. Un groupe de travail, auquel participent des organisateurs de festivals (ex : les Francofolies de la Rochelle), doit élaborer les critères d'éligibilité qui seront demandés aux organisateurs souhaitant promouvoir un bon accueil des publics handicapés.

Accessibilité - Un fonds pour les cinémas : ce fonds financerait la mise en accessibilité des salles. Le Centre National du Cinéma (CNC) a la tâche d'animer un groupe de travail comprenant les professionnels de la distribution cinématographique, des associations de personnes handicapées et des représentants des collectivités locales.



Drôle de colo en BD : dans ses jeunes années, le dessinateur Dav Guedin a été animateur, ce qui l'a conduit en 1999 à travailler dans un centre de vacances recevant des adultes handicapés mentaux à Bray-Dunes (Nord). Il raconte cette expérience dans une bande dessinée. En collaboration avec le dessinateur Craoman, Dav Guedin dresse des portraits réalistes et pittoresques des hôtes de cette colo, de la vie quotidienne, de ses peurs et phobies... Colo Bray-Dunes 1999, par Dav Guedin et Craoman, Editions Delcourt, 14,30€ en librairies.

● **Han'dizou 35** est édité au trimestre. Pour celui d'avril-mai-juin 2013, merci de transmettre vos informations, réactions ou petites annonces à la Délégation, par téléphone ou par courrier, avant le 15 mars 2013.

● **Bulletin édité par la Délégation APF d'Ille-et-Vilaine :** 40 rue Danton, 35700 Rennes.
Tirage : 650 exemplaires

Directeur de la publication :
Francis Renard

Comité de Rédaction :
Patrick Aubry, Hélène Gisèle Boukou, Nicole Denis, Jean-Yves Le Houëzec, Brigitte Parey-Mans, Elisabeth Renaud.

Informations sur ce numéro :
Francis Renard,
Tel : 02 99 84 26 66

PETITES ANNONCES



📌 **A louer :** Un adhérent de l'APF loue, à Miniac-sous-Bécherel, une maison accessible aux PMR et libre début 2013. Loyer social conventionné 625 €. Contacter Eric Lerossignol : 02.99.66.77.46 ou 06.83.82.59.43. ou par courriel :

eric.lerossignol@orange.fr

📌 **A vendre :** un scooter électrique pour personnes handicapées. Couleur bleue, 9 kms/h maxi, autonomie 16 kms, démontable, siège pivotant et réglable, batterie 12 volts. Renseignements par tél en soirée au 06.20.56.70.77.